



Snitpect-FO

Projet global ITPE : un statut attractif pour tous !

Transformation du statut des ITPE en corps à 3 grades

Pour le 1er grade :

- augmentation de l'indice brut du 1^{er} échelon, porté de 379 à 445 points pour améliorer l'attractivité du corps et le pouvoir d'achat des ingénieurs en début de carrière.
- un douzième échelon doit être ajouté avec un IB de 854, pour améliorer la fin de carrière des ITPE entrés tardivement dans le corps,
- maintien d'une durée moyenne de 27 ans pour la grille de premier niveau.

Pour le 2ème grade :

- augmentation de l'indice brut du 1^{er} échelon, porté de 593 à 616 points.
- ajout d'un 9ème échelon avec un IB 1015
- redéfinition des durées moyennes dans les échelons du 2ème grade

Création d'un 3ème niveau de grade par transformation de l'emploi fonctionnel d'ICTPE :

- accès à ce 3ème niveau de grade par un tableau d'avancement sur la base des conditions actuelles pour l'accès à ICTPE 2 (1 an 6 mois dans le 3ème échelon d'IDTPE)
- accès aux échelons spéciaux par tableau d'avancement pour les agents justifiant de 2 ans 6 mois dans le 6ème échelon et occupant des fonctions de direction, de responsabilités supérieures ou d'expertise de haut niveau définies par arrêté du MEEM
- accès au deuxième échelon spécial (HEB) prononcé après trois ans d'ancienneté dans le premier échelon spécial (HEA)
- intégration des 40 points de NBI actuellement rattachés à l'emploi fonctionnel, dans la grille indiciaire du 3ème grade, qui démarrerait à 799 points pour culminer HEB III
- suppression de l'emploi fonctionnel, synonyme de précarité et frein à l'essaimage

Ensemble, les ITPE acteurs de leur avenir !

Plus d'informations sur www.snitpect.fr

-----VIGILANCE ROUGE-----

Juin 2016 : ton avenir se décide maintenant !



Avec le SNITPECT-FO,

porte un

projet global ITPE !

- Participe à **l'assemblée générale** organisée dans ta région
- Signe **la pétition** « *Pour un projet global ITPE* » !
- Inscris toi à **la journée d'actions du 29 juin** !

Retrouve les dates des AG, la pétition et les plaquettes d'information sur www.snitpect.fr



Ensemble, les ITPE acteurs de leur avenir !